



Club de Tir de Neuchâtel-Sports

Coupe Neuchâteloise 300 m

Règlement de tir Cat. A et D (version 2011)

Programme

Pour chaque catégorie, la Coupe Neuchâteloise comprend 3 tours de qualification décentralisés ainsi qu'une finale.

Lors de chaque tour les participants tireront une passe de 10 coups sur cible A10. Essais libres. La bande de contrôle enregistrée sur cible électronique fera foi.

Les 2 points de bonification attribués au Fass 57-02 figurent déjà sur les bandes de contrôle remises aux participants. Ils seront ajoutés au total enregistré par l'imprimante.

Tirs de qualification décentralisés

Pour les 3 tours de qualification décentralisés, des groupes de 4 tireurs seront formés par tirage au sort.

Les 2 meilleurs résultats de chaque groupe seront qualifiés pour le tour suivant, respectivement pour la finale à l'issue du 3^{ème} tour.

Lors du 1 ^{er} tour	en catégorie A, les 6 meilleurs résultats éliminés seront repêchés en catégorie D, les 8 meilleurs résultats éliminés seront repêchés
Lors du 2 ^{ème} tour	en catégorie A, les 4 meilleurs résultats éliminés seront repêchés en catégorie D, les 4 meilleurs résultats éliminés seront repêchés
Lors du 3 ^{ème} tour	en catégorie A, les 2 meilleurs résultats éliminés seront repêchés en catégorie D, les 4 meilleurs résultats éliminés seront repêchés

Finale

24 tireurs en catégorie D et 12 tireurs en catégorie A seront qualifiés pour la finale.

Si des tireurs ne peuvent pas participer à la finale, ils seront remplacés dans l'ordre, par les plus hauts résultats éliminés du 3^{ème} tour.

Un même tireur pourra participer à la finale dans les 2 catégories.

Lors de la finale, les tireurs devront tirer avec l'arme avec laquelle ils se sont qualifiés.

Si un tireur se qualifie avec plusieurs armes dans une catégorie, il ne pourra tirer qu'une seule fois la finale dans cette catégorie, avec l'arme qualifiée de son choix, qu'il fera connaître aux organisateurs avant le jour de la finale.

Tireurs ex æquo

Les tireurs ex æquo seront départagés de la façon suivante :

- par le nombre de 10 du programme
- par le nombre de mouches
- par le résultat du tour précédent pour les tours 2 et 3.
- par catégorie d'âge : JJ / J / SV / V / A
la préséance étant laissée au plus jeune en catégorie JJ et J et au plus âgé en catégorie SV / V et A dans le cas de tireurs appartenant à la même catégorie.

Pour le reste, le règlement de la Coupe Neuchâteloise 300 m. fait foi, ainsi que les règles de tir de la FST, pour tous les cas non prévus par le règlement.

Neuchâtel, le 13 mars 2011 (mis à jour au 23 mai)